

# FRAYÈRES À PRÉSERVER!



## **GUIDE PRATIQUE POUR AMATEURS DE POISSONS**

- Habitat du poisson
- Notre impact sur les frayères
- Agir pour les préserver
- Ensemencement
- Aménagement et restauration
- Espèces à découvrir!

# INTRODUCTION

La zone de gestion de l'eau du Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (**COBALI**), comporte plus de 4 100 lacs et de multiples cours d'eau. C'est un privilège de bénéficier de la quiétude de cette nature sauvage, de la beauté de ces paysages et de l'opportunité que nous offrent ces milieux pour réaliser diverses activités récréatives et sportives comme la pêche.

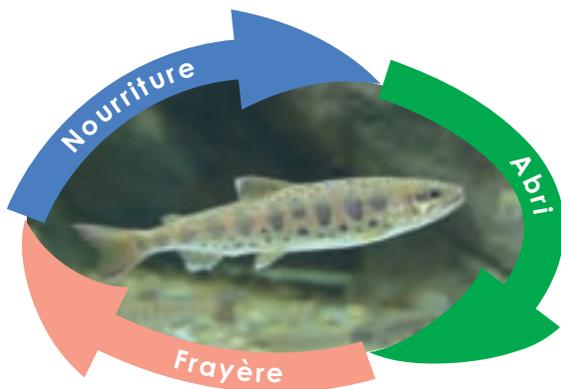
Toutefois, on observe au Québec une diminution des populations de poissons dans certains lacs. L'avez-vous déjà constaté à votre site de pêche préféré ? Ces baisses sont dues, entre autres, à la surexploitation de la ressource et à la destruction de son habitat.

Ce guide est destiné à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la conservation du poisson et qui tiennent à laisser un environnement sain pour les générations futures.



# CONNAÎTRE L'HABITAT DU POISSON

Comme nous, les poissons doivent satisfaire à certains besoins fondamentaux pour vivre et se reproduire. L'**habitat du poisson**, c'est donc l'endroit qui, à différentes étapes de la vie du poisson, fournit les éléments suivants :



Le poisson doit pouvoir se déplacer dans une eau de bonne qualité, sans rencontrer d'obstacles infranchissables entre les aires d'alimentation, d'abri et de fraie !

Toutes les espèces ont les mêmes besoins fondamentaux, mais chacune a des exigences qui lui sont propres. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les frayères.

Les **frayères** sont des sites de reproduction où les géniteurs se rencontrent et où les femelles déposent leurs oeufs et les mâles, leur laitance. Les nouveau-nés peuvent également y séjourner quelque temps après l'éclosion. Chaque espèce recherche des sites de fraie qui favorisent la survie des oeufs et assurent le développement et la protection des alevins. Les sites de fraie peuvent être très différents d'une espèce à l'autre.

Ouvrez l'oeil lors de vos prochaines balades près d'un plan d'eau !

# LE SITE DE FRAIE : RIEN N'EST LAISSÉ AU HASARD!

**T**Un poisson peut parcourir de très longues distances avant de trouver un lieu de reproduction qui lui convient. La vitesse du courant, la température de l'eau, la profondeur, le type de substrat, l'oxygénation de l'eau et la présence ou non de plantes aquatiques sont autant de facteurs pouvant influencer son choix pour l'emplacement de la frayère.

Voici quelques-uns des habitats prisés par vos poissons préférés :

## Fond graveleux et courant rapide

Plusieurs espèces comme l'**omble de fontaine**, la **truite arc-en-ciel**, le **doré jaune**, la **truite brune** et la **ouananiche** recherchent une eau bien oxygénée pour pondre leurs oeufs.



## Débris de bois



La **perchaude** pond un long chapelet d'oeufs, qui se relie et se fixe à la végétation ou aux débris de bois. La **barbotte brune** fraie aussi dans ce type d'environnement.

## Herbier aquatique



Le **brochet** et le **maskinongé** pondent leurs oeufs parmi les plantes aquatiques du littoral et les herbes des plaines inondées.

Certaines espèces comme le **crapet-soleil**, l'**achigan à petite bouche** et l'**achigan à grande bouche** sont moins capricieux. Leur site de fraie est une combinaison de tous ces habitats!

## Fond meuble (sable ou vase)

Le **crapet de roche** creuse son nid dans le sable ou la vase. Il recouvre ensuite le fond du nid de roches ou de débris.



## Fond rocheux de lacs ou de cours d'eau



Le **touladi** et l'**omble chevalier** déposent leurs oeufs sur un fond rocheux en lacs ou en rivières. Ceux-ci se logent entre les interstices du substrat et y passent tout l'hiver. Les alevins ne voient le jour qu'au printemps.

# NOTRE IMPACT SUR LES FRAYÈRES

**L**es aires de fraie et d'alimentation, les abris et les lieux de repos sont les composantes essentielles de l'habitat du poisson. La destruction ou la modification d'un seul de ces éléments peut paraître insignifiant, mais en agissant ainsi sur le milieu, on affecte considérablement la santé et la survie d'une population entière de poissons. Ces conséquences sont d'autant plus importantes en ce qui concerne les frayères, puisqu'elles représentent le début même du cycle biologique du poisson.

Les principaux impacts des activités humaines sur les frayères sont :

## DESTRUCTION

Les besoins des poissons en matière d'aménagement des rives diffèrent des nôtres. En supprimant les plantes aquatiques et en déplaçant les roches présentes dans l'eau, nous risquons de détruire ou d'endommager l'habitat du poisson. De plus, lorsque les arbres sur la rive sont coupés, les rayons du soleil atteignent directement l'eau du littoral, contribuant ainsi à hausser sa température, ce qui nuit à certains poissons.



## POLLUTION

Les fertilisants et les installations septiques non conformes sont des sources de pollution diffuse affectant la survie des poissons. La qualité de l'eau est très importante pour le poisson tout au long de sa vie. Un apport important en azote et phosphore favorise la croissance excessive des plantes aquatiques, ce qui réduit la quantité d'oxygène dans l'eau et nuit à la reproduction du poisson.





## ÉROSION

La modification du lit d'un cours d'eau, l'action répétée des vagues sur la rive ou des travaux effectués sur le littoral ou en bande riveraine peuvent engendrer la mise en circulation de particules fines dans l'eau. Celles-ci peuvent se déposer sur les frayères, asphyxier les oeufs et affecter les branchies des alevins et des poissons. En grande quantité, ces particules fines peuvent aussi colmater les frayères.



## DÉRANGEMENT

Le succès de reproduction des poissons est étroitement lié à la présence de conditions favorables à l'éclosion des oeufs. Souvent, ces conditions optimales ne sont satisfaites que pendant quelques semaines, voire même quelques jours! Des travaux effectués durant cette période peuvent avoir un impact majeur sur le succès de reproduction des poissons. **Avant d'entreprendre des travaux, il est donc important de communiquer avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et votre municipalité pour connaître les autorisations à obtenir et les périodes permises pour les effectuer.**

## OBSTRUCTION

Pour se reproduire, le poisson doit pouvoir accéder librement à son site de fraie. Des barrières artificielles comme les barrages, les routes et les ponceaux mal installés peuvent limiter la circulation. Ces entraves peuvent compromettre le succès de reproduction, si elles retardent l'arrivée des géniteurs ou si elles leur demandent trop d'énergie pour les franchir.



# AGIR POUR PRÉSERVER LES FRAYÈRES

**B**ien que les activités humaines aient un impact non négligeable sur les frayères, il existe des moyens pour cohabiter en harmonie avec la vie aquatique.



## ***Vous êtes riverain ?***

- N'effectuez aucun remblayage dans le lac ou le cours d'eau, de même que sur leurs rives.
- Construisez un quai flottant ou sur pilotis, pour ne pas entraver le passage des poissons.
- Conservez une bande riveraine végétalisée.



## ***Vous faites de l'aménagement forestier ?***

- Assurez-vous que les ponceaux installés ne limitent pas la libre circulation du poissons.
- Gardez le lit des cours d'eau intact, pour éviter la mise en suspension de particules fines dans l'eau.
- Conservez une lisière boisée en bordure des plans d'eau pour empêcher l'érosion et maintenir la fraîcheur de l'eau.
- Adoptez des pratiques forestières qui limitent l'écoulement des eaux de ruissellement.



## ***Vous êtes agriculteur ?***

- Évitez de modifier les méandres des cours d'eau, pour ne pas augmenter la vitesse de l'eau et engendrer de l'érosion.
- Conservez ou aménagez une bande de végétation en bordure des lacs et cours d'eau, pour réduire l'érosion.
- Évitez l'épandage de fertilisants et de pesticides aux abords des lacs et cours d'eau.

# 3 règles simples à retenir

- Bonne planification des activités
- Respect de la réglementation
- Utilisation de méthodes appropriées

## ***Vous êtes pêcheur?***

- Assurez-vous de respecter les règles en vigueur dans votre zone de pêche. Les limites de grandeur, de prise et de possession font partie d'un plan de gestion à long terme élaboré par des spécialistes de la faune!
- Ne pêchez pas en dehors des périodes de pêche permises, car il se peut que vous interrompiez un poisson en pleine fraie.



## ***Vous êtes amateur de VTT?***

- Aménagez des ponts et ponceaux pour traverser les cours d'eau, pour éviter de libérer des particules fines dans l'eau.
- Planifiez vos sentiers loin des rives afin d'éviter l'écrasement des oeufs et des alevins.



## ***Vous aimez simplement profiter des lacs et des rivières?***

- Évitez de circuler à grande vitesse avec votre embarcation motorisée près des zones riveraines pour limiter le battement des vagues qui peuvent produire de l'érosion sur les rives.
- Assurez-vous de ne laisser aucun déchet derrière vous lorsque vous quittez.



# L'ENSEMENCEMENT

**L**es retombées économiques liées à la pêche sportive sont considérables. Pour augmenter le nombre de prises, plusieurs ont recours à l'ensemencement. Bien que cette technique soit efficace, il s'agit d'une solution temporaire à la surpêche et à la dégradation de l'habitat du poisson; lorsque le rendement diminue, on ensemence de nouveau. Par contre, une bonne compréhension du mode de reproduction des poissons pourrait aider à régler le problème à la source.

Il est, dans certains cas, envisageable d'ensemencer lorsque la pression de pêche est trop grande pour la productivité d'un plan d'eau ou alors dans le cadre d'un plan de sauvegarde ou de réintroduction de certaines espèces indigènes.

© NEW YORK TRAVEL.NET



© P. HOUDE, MRNF

L'activité piscicole nécessite une grande quantité d'eau et est une source potentielle de pollution organique pour cette dernière, d'où la nécessité de se conformer aux lois et règlements relatifs à ce type d'activité et ainsi préserver l'environnement.



## **C**onséquences possibles à l'ensemencement des poissons d'élevage

- **Source potentielle d'introduction de maladies**

Ces maladies peuvent se propager rapidement et engendrer un déclin important des populations de poissons d'un plan d'eau ou d'un cours d'eau.

- **Perte de l'intégrité génétique des espèces de poissons indigènes**

Se traduit par des changements morphologiques et physiologiques, une réduction de la fécondité et une augmentation du taux de mortalité.

- **Perte de la biodiversité**

Les poissons ensemencés peuvent se nourrir des poissons indigènes ainsi que des amphibiens et des invertébrés, ce qui réduit la diversité des communautés. Par exemple, le doré est un important prédateur des juvéniles de salmonidés (truite, omble de fontaine).

- **Introduction accidentelle de nouvelles espèces**

Ces espèces sont parfois plus compétitives que les espèces indigènes. Par exemple, certaines n'ont pas de prédateurs dans nos lacs et deviennent alors surabondantes.

- **Compétition interspécifique**

Les poissons ensemencés entrent en compétition avec les espèces locales (poissons et amphibiens) et luttent pour l'espace et les mêmes ressources alimentaires.

Si l'ensemencement semble nécessaire, assurez-vous de consulter un spécialiste qui vous guidera dans les procédures à suivre.

# PLUSIEURS ESPÈCES DE POISSONS ONT ÉTÉ INTRODUITES DANS LES PLANS D'EAU DU QUÉBEC.

## LES CONNAISSEZ-VOUS?



### **OUANANICHE** (*SALMO SALAR*)

Aussi appelée saumon d'eau douce, cette espèce a été introduite dans les grands plans d'eau du Québec, comme le lac St-Jean et le réservoir Kiamika. Contrairement au saumon de l'Atlantique, qui passera une grande partie de sa vie en mer pour ensuite frayer en eau douce, la ouananiche passera les premières années de sa vie en rivière pour ensuite aller vivre en lac. Arrivée à maturité, elle retournera vers sa rivière natale pour frayer sur un site à fond graveleux. Après la fraie, les adultes retournent vers le lac ou hivernent dans une fosse de la rivière pour la redescendre au printemps.

**Limite de prise: 3 ouananiches par permis de pêche\* dans toutes les zones du territoire couvert par le COBALI.**



**La limite est d'une prise par jour pour le réservoir Kiamika.**



### **TRUITE ARC-EN-CIEL** (*ONCORHYNCHUS MYKISS*)

La truite arc-en-ciel a été introduite il y a plus de 100 ans dans les eaux de l'est du Canada. Quoique maintenant bien acclimatée, elle est originaire de l'Est du Pacifique. L'ensemencement de cette espèce dans nos lacs a contribué à l'augmentation de la population. Il est important de noter que l'ensemencement de la truite arc-en-ciel est interdite dans plusieurs lacs du bassin versant. Informez-vous!

**Limite de prise: 5 truites par permis de pêche\* dans toutes les zones du territoire couvert par le COBALI.**



**Ce nombre inclut la truite brune.**



## OMBLE MOULAC (*SALVELINUS WENDIGO*)

L'omble moulac est issu du croisement de l'omble de fontaine avec le touladi. La production de cet hybride a commencé vers 1870 et son ensemencement dans des lacs ontariens, vers 1960. L'objectif était d'offrir aux pêcheurs un nouveau poisson à croissance rapide, pour restaurer la qualité de pêche et pour détourner la pression de pêche exercée sur les espèces indigènes prisées. Il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès du MRNF pour introduire l'espèce.

**Limite de prise: 2 ombles moulac par permis de pêche\* dans toutes les zones du territoire couvert par le COBALI.**



**Ce nombre comprend aussi le touladi.**

**Il est interdit de capturer une ombles moulac de moins de 45 cm de longueur dans ces mêmes zones. Il est toutefois interdit de pêcher des ombles moulac de moins de 55 cm de longueur aux lacs de l'Argile, Grand lac du Cerf, Petit lac du Cerf, Saint-Germain et au réservoir du lac du Poisson Blanc.**

## ACHIGAN À GRANDE BOUCHE (*MICROPTERUS SALMOIDES*)

L'achigan à grande bouche est une espèce indigène de la région des Grands Lacs en Ontario jusqu'au Texas aux États-Unis. L'expansion vers le nord de son aire de répartition a commencé à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, aidée par son ensemencement en lac et sa nature adaptative. Elle est maintenant très répandue au sud-ouest du Québec et elle colonise des lacs situés de plus en plus vers le nord. Son introduction dans les lacs pose un risque pour les poissons indigènes. Étant un piscivore vorace, il est connu pour les changements qu'il cause à l'écosystème des lacs.



**Limite de prise: 6 achigans par permis de pêche\* dans toutes les zones du territoire couvert par le COBALI.**



**Ce nombre inclut aussi l'achigan à petite bouche.**

\* En territoire faunique structuré, les limites de prises peuvent être différentes.

# AMÉNAGEMENT ET RESTAURATION DE FRAYÈRES

L'aménagement et la restauration de frayères sont des solutions durables pour améliorer les conditions de reproduction des poissons. Un aménagement est une intervention effectuée dans un lac ou un cours d'eau pour rendre un milieu propice à la reproduction d'une espèce de poisson, et ce, en imitant les conditions naturelles qui lui sont favorables.

Différents types d'aménagements simples permettent d'améliorer ou de corriger l'habitat du poisson. Le type d'aménagement pouvant être effectué varie d'une espèce à l'autre, car chacune a des exigences qui lui sont propres. De plus, le choix de la technique se fait en fonction des caractéristiques des lacs et cours d'eau.

**N'oubliez pas de communiquer avec un biologiste du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec avant d'entreprendre tout type de travaux, même pour un simple nettoyage de cours d'eau. Il pourra vous orienter et vérifier si vous possédez les permis et autorisations nécessaires.**



## EXEMPLES D'AMÉNAGEMENT

### Nettoyage

Retirer soit les arbres morts, branches, embâcles, déchets, limon ou périphyton qui recouvrent les sites de fraie. Cette technique rend de nouveau accessible des sites pouvant avoir été altérés par des activités humaines ou des phénomènes naturels.



© ABRINORD

## Passes migratoires

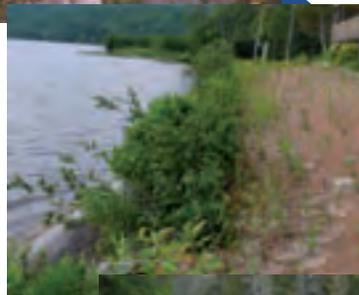
Installer une structure permettant au poisson de franchir les obstacles de façon sécuritaire afin qu'il puisse accéder à son site de fraie.



© D.BIGRAS, MRNF

## Stabilisation des rives

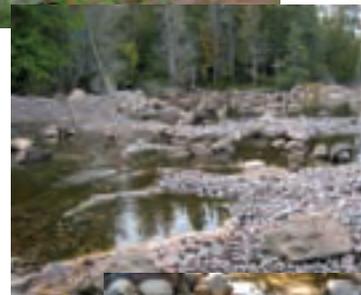
Réaliser des interventions (enrochement et stabilisation végétale) qui protègent les rives de l'érosion et leur redonnent un caractère naturel.



© C. LEMART

## Construction d'abris

Imiter les obstacles naturels rencontrés dans les lacs et cours d'eau, comme des roches. Ces obstacles permettent de créer des aires où le poisson peut se reposer et se protéger, surtout pour les juvéniles.



© P. HOUDE, MRNF

## Construction de seuils

Installer des obstacles en bois et en pierres en travers d'un cours d'eau, ce qui crée de petites chutes et des fosses. Ces structures diminuent la vitesse du courant, amortissent l'énergie des crues et créent des bassins d'alimentation pour les alevins en amont et en aval de la structure.



© Y. CHARETTE, APL

## DES ESPÈCES À DÉCOUVRIR!

**L**e type de frayère et la saison de reproduction diffèrent d'une espèce à l'autre. Pour vous aider à mieux connaître les poissons qui vivent près de chez vous, nous vous proposons la découverte de six espèces communes et prisées par les pêcheurs.

Le territoire québécois est divisé en 29 zones de pêche. La réglementation est différente d'une zone à l'autre et varie en fonction de la biologie des espèces de poisson à chaque endroit. Il est important de respecter les règles déterminées dans votre zone de pêche, puisqu'elles sont établies selon un plan de gestion à long terme afin de préserver cette richesse!

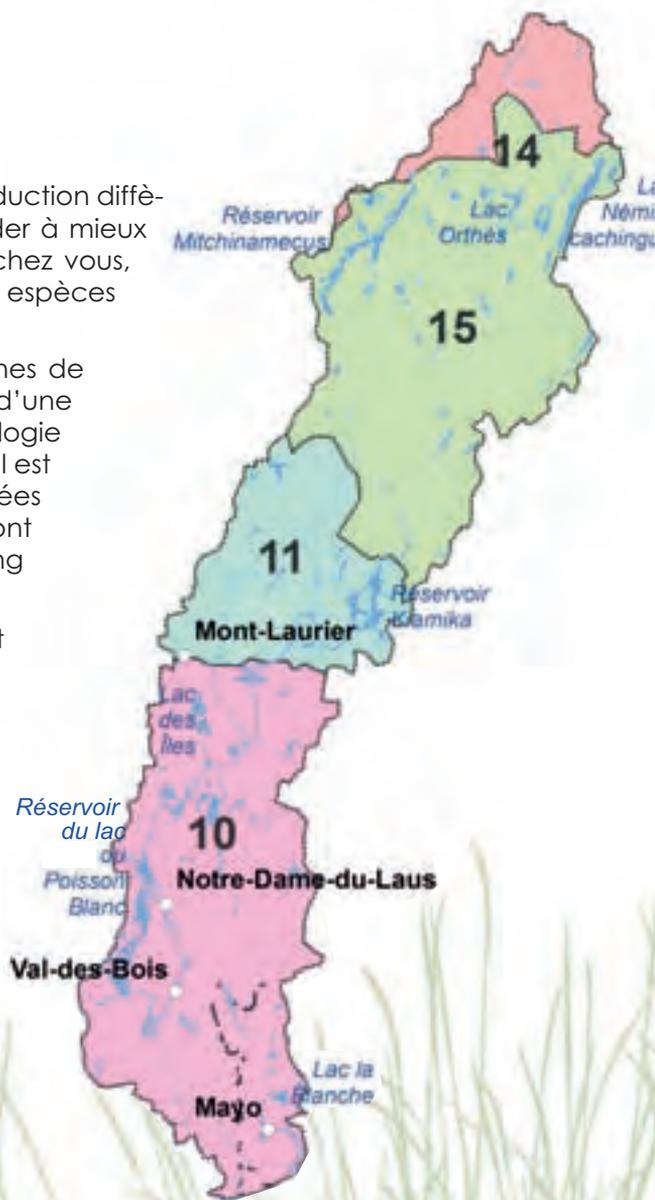
Il est possible que, pour certains lacs et cours d'eau situés en territoires fauniques structurés (aire faunique communautaire, parc national, pourvoirie, réserve faunique ou zec), la réglementation diffère de ce qui est indiqué dans ce guide. Notez que les modalités d'accès à ces territoires y sont aussi différentes.



**Les données qui vous sont présentées (limite de prise, de possession et de la taille) doivent être vérifiées à chaque année, car elles sont sujettes à changement.**

Référez-vous aux règlements sur la pêche sportive du Québec sur le site internet du MRNF: [www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/peche](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/peche).

**Bonne pêche!**



Zones de pêche sur le territoire du COBALI  
Source : MRNF, 2011

# 4 questions à se poser avant de s'adonner à la pêche

Pour l'espèce pêchée...

- Respectez-vous les **périodes de pêche** ?
- Connaissez-vous les **limites de prises et de possession** ?
- Y a-t-il une limite de **taille** ?

Et, êtes-vous en possession de votre **permis de pêche** durant la pratique de l'activité ?

**Limite de prise quotidienne:** Nombre maximal de poissons pris et gardés par jour, y compris les poissons consommés la journée même.

**Limite de possession:** Nombre de poissons que vous avez en votre possession en tout temps et en tout lieu.

## LA PERCHAUDE (*PERCA FLAVESCENS*)

Très abondante et s'accommodant d'une grande variété d'habitats, la perchaude est une de nos espèces de poisson les plus importantes. Toutefois, les populations de perchaude sont en déclin partout dans l'est de l'Amérique du Nord, dont au lac St-Pierre, à cause de la surexploitation de la pêche commerciale. Dans les lacs, la perchaude est plutôt affectée par la modification des régimes d'inondation et par l'eutrophisation des plans d'eau.



### Où fraie-t-elle ?

En eau peu profonde, généralement près de la végétation enracinée, des branches ou des arbres morts submergés, parfois sur le sable ou le gravier.

### À quelle période de l'année ?

Au printemps, de la mi-avril au début mai.

### Comment ?

La femelle libère ses oeufs sous forme d'un long chapelet gélatineux qui se replie et se fixe à la végétation ou aux débris. L'éclosion des oeufs a lieu après une dizaine de jours.

### Que puis-je faire pour l'aider ?

Ne pas nettoyer les rives: conserver la végétation, les branches et les arbres morts, ils servent d'abris et de lieux de fraie pour l'espèce.

**Limite de prise quotidienne**  
Zones 10, 11, 14, 15: 50 perchaudes



## L'ACHIGAN À PETITE BOUCHE (*MICROPTERUS DOLOMIEU*)

Les histoires de pêche mettant en vedette l'achigan à petite bouche sont parmi les favorites des pêcheurs sportifs! Son ardeur au combat et ses bonds hors de l'eau lorsqu'il mord à l'hameçon font de cette espèce un poisson sportif très recherché partout où on le retrouve. Il est fréquent de retrouver des points noirs sur le corps de l'achigan à petite bouche. Ces parasites sont sans danger pour la santé. Il est toutefois recommandé de toujours bien cuire la chair du poisson avant de la consommer.

### Où fraie-t-il?

En eau de profondeur variable (jusqu'à 6 m), à fond sablonneux ou graveleux, près des arbres morts.

### À quelle période de l'année?

Au printemps, de la mi-mai jusqu'au début juillet.

### Comment?

Le mâle construit un nid allant jusqu'à 2 m de diamètre auprès duquel il revient d'une année à l'autre. La femelle y dépose ses oeufs qui se fixent sur les pierres près du centre du nid. Les oeufs éclosent après 4 à 10 jours.

### Que puis-je faire pour l'aider?

Ne pas draguer ou modifier le fond du lac ou du cours d'eau, ne pas y faire de remblayage et éviter tout dérangement pendant la période de fraie jusqu'à l'émergence des alevins.

## **L**imite de prise quotidienne

**6 achigans dans toutes les zones du territoire couvert par le COBALL.**



**Ce nombre inclut également l'achigan à grande bouche.**

## L'OMBLE DE FONTAINE (*SALVELINUS FONTINALIS*)

Son instinct combatif et l'excellence de sa chair font de l'omble de fontaine une des espèces sportives les plus recherchées. Pour combler de telles demandes, près de 600 tonnes d'ombles de fontaines sont ensemencées chaque année au Québec. Ce nombre représente 70 % des poissons ensemencés! L'impact de ces pratiques sur les populations indigènes pourrait être non négligeable.



### **L**imite de prise quotidienne

**Zones 10 et 11 : 10 ombles de fontaine, sauf pour la zec Normandie (limite de 8) et pour la zec Maison-de-Pierre (limite de 7).**

**Zones 14 et 15 : 15 ombles de fontaine, sauf pour la zec Mitchinamecus (limite de 10).**



**Ce nombre inclut également l'omble chevalier.**

### Comment?

La femelle creuse un nid dans le gravier, y dépose ses oeufs et les recouvre de gravier. Les oeufs éclosent après 50 à 100 jours et les alevins demeurent dans le substrat jusqu'au printemps.

### Que puis-je faire pour l'aider?

Conserver des arbres dans la bande riveraine aide à maintenir une eau fraîche. L'omble de fontaine est une des premières espèces à disparaître à la suite d'une modification de la qualité de l'habitat car elle est particulièrement sensible aux changements de température de l'eau. Autrement, l'introduction d'espèces compétitrices comme le meunier noir, les grands cyprinidés et les poissons épineux, affecte grandement les populations d'omble de fontaine.

### Où fraie-t-il?

En eau peu profonde, froide (5 à 10°C), claire et bien oxygénée, à fond graveleux, dans la partie amont des cours d'eau.

### À quelle période de l'année?

Automne (période variable du nord au sud du territoire).





## LE TOULADI (TRUITE GRISE) (*SALVELINUS NAMAYCUS*)

Pouvant atteindre une taille impressionnante, le touladi est un de nos poissons sportifs les plus importants. Le plus long spécimen, capturé en 1994 dans les Territoires du Nord-Ouest mesurait 1,32 m (52 pouces)! De tels trophées de pêche sont de moins en moins nombreux, particulièrement dans les lacs facilement accessibles. Sensibles à la pollution, certaines populations ont considérablement diminuées au cours des dernières années.

### Où fraie-t-il?

En eau de profondeur variable (jusqu'à 12 m), sur des fonds rocheux ou caillouteux des lacs.

### À quelle période de l'année?

Automne (période variable du nord au sud du territoire).

### Comment?

Aucun nid n'est construit. Les femelles déposent leurs oeufs sur le fond rocheux où ceux-ci se logent dans les interstices. Les oeufs n'éclosent qu'en mars ou en avril. Les adultes ne protègent ni les oeufs, ni les jeunes, mais ils restent fidèles à leur site de fraie année après année.

### Que puis-je faire pour l'aider?

S'assurer d'une eau de qualité car l'apport en éléments nutritifs favorise la croissance du périphyton sur le substrat rocheux, ce qui nuit à la reproduction du touladi. De plus, la remise à l'eau des jeunes touladis et la fermeture de la pêche hivernale sont de très bonnes façons d'aider l'espèce. Le touladi est sensible à la surexploitation, à cause de l'âge tardive, environ 8 ans, pour atteindre sa maturité à la reproduction.

### Limite de prise quotidienne

Zones 10, 11, 14 et 15: 2 touladis



Ce nombre inclut aussi l'omble moulac.

**Il est interdit de capturer un touladi de moins de 45 cm de longueur dans ces mêmes zones. Il est aussi interdit de pêcher des touladis de moins de 55 cm de longueur aux lacs de l'Argile, Grand lac du Cerf, Petit lac du Cerf, Saint-Germain et au réservoir du lac du Poisson Blanc. Ne s'applique pas dans les parcs nationaux, les réserves fauniques, les zecs et certaines pourvoies.**

## LE GRAND BROCHET (*ESOX LUCIUS*)

Largement répandu en Amérique, en Europe et en Asie, le grand brochet est le poisson d'eau douce ayant la plus grande répartition mondiale. Son importance économique est considérable, tant pour la pêche sportive que commerciale. Au sommet de la chaîne alimentaire, le grand brochet est toutefois reconnu comme étant très vulnérable à l'accumulation de métaux lourds dans sa chair, principalement le mercure.



### **L**imite de prise quotidienne

Zone 10, 11 et 15: 6 brochets

#### Zone 14:

10 brochets, sauf pour la réserve faunique de Papineau-Labelle, où la limite est de 4 brochets.

### Où fraie-t-il?

En eau peu profonde: dans les plaines inondables des cours d'eau, des marécages ou dans les baies de certains lacs.

### À quelle période de l'année?

Au printemps, dès la fonte des glaces, en avril ou mai.

### Comment?

Aucun nid n'est construit. Les oeufs sont éparpillés au hasard et se fixent à la végétation. Ils éclosent après 12 à 14 jours. Les alevins restent dans la frayère pour les 6 à 10 premiers jours.

### Que puis-je faire pour l'aider?

Conserver une bonne densité de végétation en bordure des lacs et des cours d'eau. Ne pas assécher les plaines inondées. Laisser la nature suivre son cours!





## LE DORÉ JAUNE (*SANDER VITREUS*)

Au Canada, le doré jaune est l'espèce d'eau douce ayant la plus grande importance économique. Il compte parmi les espèces sportives les plus recherchées pour la consommation de sa chair. Une trop forte consommation du doré jaune peut entraîner un niveau de mercure élevé dans le sang. Consultez le Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) avant de consommer ce poisson.

### Où fraie-t-il ?

Eau courante peu profonde et bien oxygénée, ruisseaux avec fonds de roches, hauts-fonds ou rives exposées au vent dominant en lac.

### À quelle période de l'année ?

Au printemps, du début avril jusqu'à la mi-juin.

### Comment ?

Aucun nid n'est construit. Les oeufs sont libérés au hasard et tombent sur le fond. Les oeufs éclosent après 12 à 18 jours. Les adultes ont tendance à être fidèles à leur site de fraie.

### Que puis-je faire pour l'aider ?

Puisqu'il compte parmi les poissons les plus recherchés, il subit de fortes pressions de pêche. Pour éviter la détérioration de la qualité de la pêche, le respect de la limite de taille et de prise quotidienne, est le meilleur moyen d'aider le doré jaune.

### Limite de prise quotidienne

Zones 10, 11 et 15:

6 dorés, sauf pour la zec Normandie (limite de 5), la réserve faunique de Papi-neau-Labelle (limite de 4) et la zec Maison-de-Pierre (limite de 3).

Zone 14: 8 dorés.



Ce nombre inclut le doré noir

Il est interdit de capturer un doré jaune de moins de 37 cm et de plus de 53 cm dans les zones 10 et 11, à l'exclusion des eaux de la réserve faunique de Papi-neau-Labelle. La limite passe à 47 cm dans les zones 14 et 15, à l'exception des eaux des zecs Normandie et Maison-de-Pierre. \*

\* Plan de gestion du doré 2011-2016

# RÉFÉRENCES



- Bernatchez, L. et M. Giroux. 2000. *Les poissons d'eau douce du Québec et leur répartition dans l'est du Canada*. Édition Broquet inc.
- Chaire de Recherche du Canada en éducation relative à l'environnement (UQAM). 2006. *Le carnet du pêcheur*. 58 pages.
- Fondation de la faune du Québec et ministère de l'Environnement et de la Faune. 1996. *Habitat du poisson. Guide de planification, de réalisation et d'évaluation d'aménagements*. 140 pages.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Direction de l'aquaculture et du développement durable. *Lois et règlements relatifs à l'aquaculture en eau douce*. DADD-04.15 pages.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). 2008. *La recherche au service de la pêche: la performance de l'omble moulac scrutée à la loupe par le MRNF*. 5 pages.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). 2008. *Ligne directrice sur lesensemencements de poissons*. 82 pages.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). [En ligne] [www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/peche](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/peche)
- Pêches et Océans Canada. *La truite arc-en-ciel*. [En ligne] [www.dfo-mpo.gc.ca/aquaculture/finfish-poissons/rainbow-arcenciel-fra.htm](http://www.dfo-mpo.gc.ca/aquaculture/finfish-poissons/rainbow-arcenciel-fra.htm)
- Pêches et Océans Canada. 2009. *Biological synopsis of largemouth bass*. 35 pages.
- Publication du Québec. *Règlement sur l'aquaculture et la vente de poissons*. [En ligne] [www.mrn.gouv.qc.ca/lois/lois-faune.jsp](http://www.mrn.gouv.qc.ca/lois/lois-faune.jsp)



La protection des frayères permet de maintenir la capacité de régénération des populations de poissons dans nos plans d'eau.

**Protégeons-les!**

**Merci à nos partenaires!**



Fondation de la faune du Québec



**BORALEX**

**Brookfield**



MRC d'Antoine-Labelle



Pour plus d'information, visitez le  
**[www.cobali.org](http://www.cobali.org)**

